

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 30 janvier 2025, s'est réuni le Jeudi 6 février 2025 à 18h, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73

Quorum : 37

Nombre de délégués présents : 48 délégués présents dont 3 suppléants

Nombre de membres représentés : 13

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT
FRONTENEX	Claude	DURAY
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN

GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT PAUL SUR ISERE	Véronique	AVRILLIER
TOURNON	Sandrine	BERTHET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
CEVINS	Marie-Christine	DORIDANT
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE
SAINT VITAL	Jean-Paul	MERMOZ

Délégués représentés :

Hervé BERNAILLE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON
Fatiha BRIKOU AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Jacqueline ROUX	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BRUNIER FRAMBORET
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Hervé MURAZ DULAURIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Christian FRISON ROCHE	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Edouard MEUNIER
Pierre LOUBET	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Jean-Marc DESCAMPS
Yves DUNAND	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO

André VAIRETTO	ND DES MILLIERES	Ayant donné pouvoir à Christian RAUCAZ
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET
Claude REVIL BAUDARD	VENTHON	Ayant donné pouvoir à Hervé MURAZ DULAURIER

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Foncier – Mise à disposition temporaire d'un terrain par la Ville d'Albertville – Parcelle AB 289 – Chemin des trois poiriers

Rapporteur : M. le Président

La CA Arlysère, au titre de ses compétences supplémentaires, assure la gestion et le développement de l'espace multifonctionnel - Halle Olympique.

Cet équipement est structurant pour le territoire et ses habitants et a vocation à accueillir des événements, manifestations, spectacles culturels, sportifs et économiques, à destination de tous les usagers du territoire d'Arlysère et au-delà.

Afin de disposer d'un espace de stationnement supplémentaire lors des événements organisés à la Halle Olympique, la CA Arlysère a sollicité la Ville d'Albertville pour la mise à disposition d'une parcelle communale.

Par délibération en date du 16 décembre 2024, le Conseil Municipal de la Ville d'Albertville approuvait la mise à disposition ponctuelle à la Communauté d'Agglomération Arlysère de la parcelle AB 289, faisant partie de son domaine privé. La mise à disposition est consentie à titre gracieux.

Les conditions de mise à disposition sont définies par convention, dont le projet est joint en annexe. Il convient notamment que toute demande d'utilisation ponctuelle de cette espace fasse l'objet d'une demande spécifique de la CA Arlysère aux services techniques de la Ville, au moins un mois avant toute occupation envisagée.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve la mise à disposition gracieuse et ponctuelle par la Ville d'Albertville de la parcelle AB 289 située chemin des trois poiriers pour le stationnement de véhicules à l'occasion d'événements organisés à la Halle Olympique ;**
- **approuve la convention de mise à disposition, dont le projet est joint en annexe ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention et tout acte afférent à ce dossier.**

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

